



INFO Viti 49

Bulletin Technique Viticole des vignerons d'Anjou Saumur



Ce bulletin s'adresse aux viticulteurs en production raisonnée, biologique, biodynamique

Sommaire



Pour accéder directement à la partie que vous souhaitez lire, cliquez dessus dans le sommaire

Météo	2
➤ Données météo du 21 au 27 juin	2
➤ Prévisions météo.....	3
Dans les vignes	3
➤ Stade phénologique : stade « fermeture »	3
➤ Rétrospective de la phénologie	4
➤ Les infrastructures agro écologiques des solutions durables pour protéger l'eau, les sols et la biodiversité	4
Maladies cryptogamiques	5
➤ Mildiou : sensibilité des grappes en baisse jusqu'à véraison.....	5
➤ Oïdium : observer à fermeture complète pour raisonner de la fin de la protection ou non	6
Ravageurs	8
➤ Vers de la grappe : pas de traitement.....	8
➤ Cicadelle verte : le vol de deuxième génération se termine	9
➤ Choix.....	10
➤ Doses	11
➤ Vidéos pédagogiques sur la pulvérisation	12
Biodynamie et extraits végétaux	13
➤ Calendrier lunaire et planétaire	13
Photos de la semaine	13

➤ Données météo du 21 au 27 juin

SAUMUROIS	Dampierre	Chacé	Les Ulmes	Montreuil-Bellay	Le Puy-Notre-Dame ⁽¹⁾
Somme pluies (mm)	32	28	25	23	11
T°C moy	18,4	18,6	18,4	18,4	18,1
T°C min ; max	11,0 ; 26,7	11,4 ; 27,1	8,8 ; 27,3	9,5 ; 26,8	nc ; 31,9
Humidité moy (%)	76	75	75	76	73

HAUT LAYON	Les Verchers-sur-Layon ⁽¹⁾	Saint-Macaire ⁽¹⁾	Bouillé-Loretz ⁽¹⁾	Passavant-sur-Layon	Tigné
Somme pluies (mm)	8	13	21	14	10
T°C moy	19,0	19,0	18,8	17,9	18,3
T°C min ; max	9,7 ; 30,7	9,0 ; 30,6	8,7 ; 29,6	7,2 ; 27,2	7,6 ; 27,6
Humidité moy (%)	72	79	79	76	74

MOYEN LAYON	Martigné-Briand	Faveraye-Machelles	Thouarcé	Rablay-sur-Layon
Somme pluies (mm)	15	12	7	14
T°C moy	18,5	18,2	18,6	18,4
T°C min ; max	9,1 ; 27,3	8,1 ; 27,1	9,1 ; 27,3	9,9 ; 27,4
Humidité moy (%)	73	73	72	72

BAS LAYON	Chaume	Saint-Aubin-de-Luigné	Chaufond-sur-Layon
Somme pluies (mm)	21	24	21
T°C moy	18,5	18,5	18,5
T°C min ; max	10,1 ; 27,6	10,5 ; 27,5	10,6 ; 27,7
Humidité moy (%)	71	72	73

AUBANCE	Coutures	Brissac-Quincé	Saint-Melaine-sur-Aubance	Soulaines-sur-Aubance
Somme pluies (mm)	26	8	11	9
T°C moy	18,7	18,6	18,7	18,4
T°C min ; max	9,4 ; 27,6	9,1 ; 27,5	10,8 ; 27,8	10,4 ; 27,6
Humidité moy (%)	72	72	72	73

LOIRE	Savennières	Drain	La Pommeraye
Somme pluies (mm)	14	26	19
T°C moy	18,6	17,8	18,1
T°C min ; max	10,2 ; 27,6	10,9 ; 27,4	11,0 ; 28,0
Humidité moy (%)	72	77	75

(1) Station Pessl® avec sonde de température à 1,60 m du sol. Les autres stations correspondent aux points météo spatialisés de Weather Measures (Températures simulées à 2 mètres). nc : non communiqué

➤ Prévisions météo

Sources MétéoFrance, Météoblue, Weather measure, Windy, Météociel. Consultation le 14 juin matin.

	Temps	Précipitations en mm			Humidité relative %	T°C Min ; Max	Vent vitesse (km/h)		
		Météo France	Weather Measures	Météo blue			matin	après-midi	soirée
Mercredi	éclaircies et risques d'averses	2,1	0,5	2 à 5	82	10 ; 23			
Jeudi		1,2	0,4	0	45	11 ; 21			
Vendredi	éclaircies	0,1	0	0	8	15 ; 27			

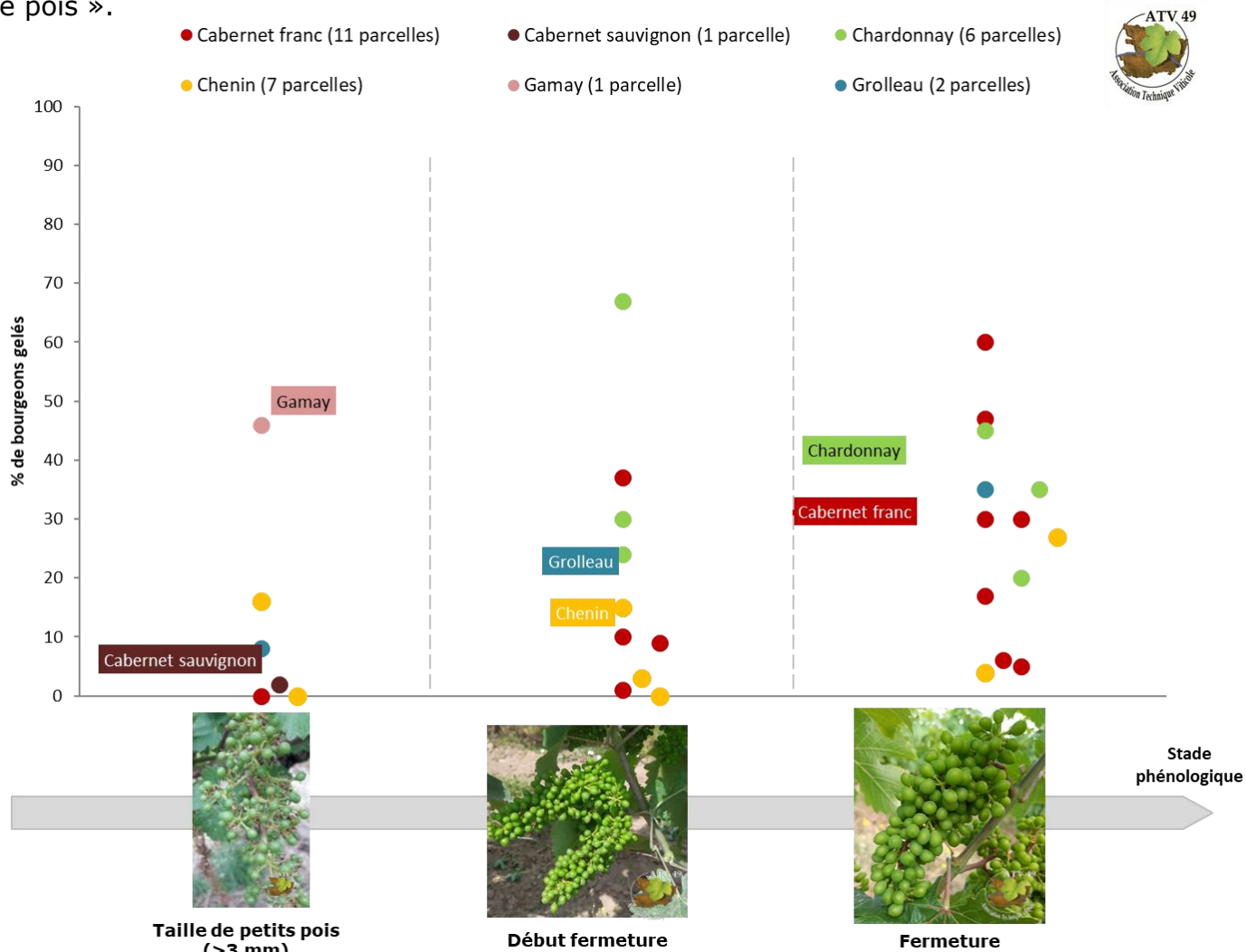
Les cases rouges indiquent les plages horaires où le vent est supérieur à 19 km/h. Les cases colorées en vert indiquent les fenêtres où la vitesse du vent est inférieure à 19 km/h. Arrêté du 04/05/2017 : « Les produits ne peuvent être utilisés en pulvérisation ou poudrage que si le vent a un degré d'intensité inférieur ou égal à 3 sur l'échelle de Beaufort (19 km/h, NDLR) ».

Tendances pour les jours suivants : un risque d'averses orageuses est annoncé pour ce week-end par certains prévisionnistes.

Dans les vignes

➤ Stade phénologique : stade « fermeture »

La fermeture des grappes est en cours. Sur notre réseau, 14 parcelles ont atteint ce stade. Les parcelles les moins avancées, situées dans l'Aubance et le Layon, sont au stade « grain de pois ».



Sur le graphique ci-dessus, les points colorés illustrent la répartition des parcelles selon le cépage, la phénologie atteinte et le niveau de gel. Les encadrés donnent la moyenne par cépage du stade et du niveau de gel.

➤ Rétrospective de la phénologie

Tableau des dates des principaux stades phénologiques atteints au cours des 11 derniers millésimes :

Millésime	Eclatement	Début floraison	Floraison	Début fermeture	Début véraison cépages précoces	Début véraison Cabernet franc et Chenin	Début des vendanges cépages précoces
2011	5 avril	17 mai	20 mai	28 juin	26 juillet	3 août	fin août
2012	11 avril	29 mai	12 juin	17 juillet	15 août	21 août	mi-septembre
2013	30 avril	18 juin	25 juin	25 juillet	20 août	27 août	fin septembre
2014	7 avril	2 juin	10 juin	16 juillet	29 juillet	12 août	mi-septembre
2015	15 avril	2 juin	10 juin	7 juillet	4 août	12 août	2 ^{ème} semaine de septembre
2016	18 avril	8 juin	20 juin	18 juillet	10 août	20 août	autour du 20 septembre
2017	7 avril	26 mai	2 juin	28 juin	24 juillet	2 août	fin août, début septembre
2018	16 avril	28 mai	4 juin	2 juillet	24 juillet	6 août	fin août, début septembre
2019	1 ^{er} avril	3 juin	17 juin	12 juillet	5 août	12 août	début septembre
2020	3 avril	18 mai	25 mai	30 juin	20 juillet	28 juillet	3 ^{ème} semaine d'août
2021	6 avril	7 juin	14 juin	11 juillet	2 août	16 août	2 ^{ème} semaine de septembre
2022	19 avril	24 mai	31 mai	28 juin			

Cette année, le stade « Début de fermeture » est observé à la même période qu'en 2011, 2017 et 2020, années de millésimes précoces.

➤ Les infrastructures agro écologiques des solutions durables pour protéger l'eau, les sols et la biodiversité

Vos parcelles sont sujettes à de forts ruissellements concentrés (rigoles, ravines) ? à une érosion importante de vos sols vers les fossés et la voirie ? Les leviers agronomiques mis en œuvre ne résolvent pas pleinement ces problématiques ? Les infrastructures agro écologiques (IAE) peuvent vous apporter une solution durable et complémentaire aux leviers déjà mobilisés.

Pour en savoir plus : <https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/actualites/toutes-les-actualites/detail-de-lactualite/actualites/les-infrastructures-agro-ecologiques-des-solutions-durables-pour-protger-leau-les-sols-et-la-biod/>



Pour plus d'informations sur les IAE, consultez la page Chambre qui leur est dédiée : https://bit.ly/IAE_pdl

Maladies cryptogamiques

➤ Mildiou : sensibilité des grappes en baisse jusqu'à véraison

✓ Observations

Aucun nouveau symptôme observé depuis la semaine dernière y compris dans nos 10 témoins non traités. Le vignoble est toujours très sain, ce qui au stade fermeture, augure d'un **état sanitaire sur les grappes qui restera satisfaisant vis-à-vis du mildiou**.

✓ Stratégie de protection

Tableau de risque :

Observations terrain	Sensibilité des organes	Notre analyse des prévisions du modèle IFV - Potentiel système -		Notre avis : Prise de risque* si vous n'êtes pas couvert avant les pluies
		Simulations de hauteurs de pluies réalisées par le modèle	Risque de contaminations épidémiques	
Pas de nouveau symptôme	- jeunes feuilles : forte - feuilles adultes : faible jusqu'à véraison où elle redevient moyenne - grappes à partir de fermeture : en forte baisse jusqu'à véraison où elle devient nulle	Pluie < 2 mm	Non	0
		Pluie > 2 mm	Oui**	1 sur les vignes en production 3 sur jeunes plants

0 : risque nul à très faible ; 1 : risque faible ; 2 : risque moyen ; 3 : risque fort

* Ces risques sont valables en situation de vigueur moyenne, à ressuyage normal

** **simulation des points où le risque est le plus élevé dans notre vignoble, pour avoir le risque sur votre commune**, allez sur [La rubrique modélisation du site techniloire.com](http://La.rubrique.modélisation.du.site.techniloire.com) (en accès pro)

Précisions : une pluie supérieure à 2 mm est dite significative, c'est-à-dire qu'à partir de 2 mm les précipitations peuvent générer des éclaboussures et donc des risques de contaminations du sol à la vigne.

Notre avis :

Des risques d'averses sont annoncés cette semaine et pour ce week-end. **Vos jeunes vignes** doivent continuer à être protégées avant si elles sont à découvert.



Pour les vignes en production, vous pouvez faire l'impasse sans risquer d'avoir de gros dégâts sur grappes.

En revanche, si vous ne tolérez aucune tache sur jeunes feuilles ni aucun symptôme de rot brun, assurez-vous de la continuité de la protection en cas de pluies significatives (>2mm) sont annoncées.

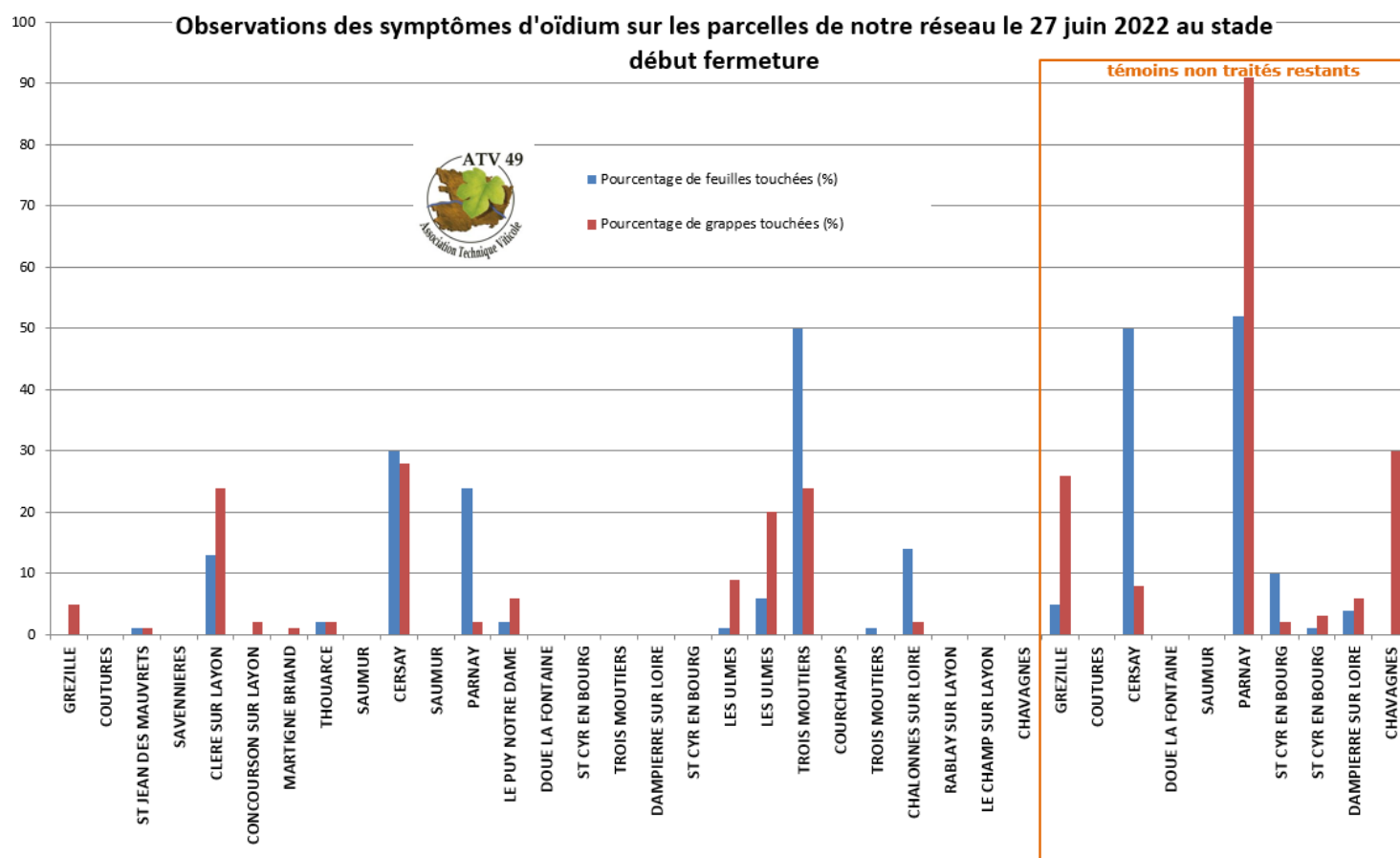
Rappel de la prophylaxie : le rognage et l'effeuillage sur les vignes vigoureuses et peu sensibles à l'échaudage sont des pratiques intéressantes vis-à-vis du mildiou et de l'oïdium car ils suppriment une grande partie des jeunes feuilles sensibles. Cela diminue le risque de contaminations pour ces deux parasites qui aiment les organes riches en eau et en azote.

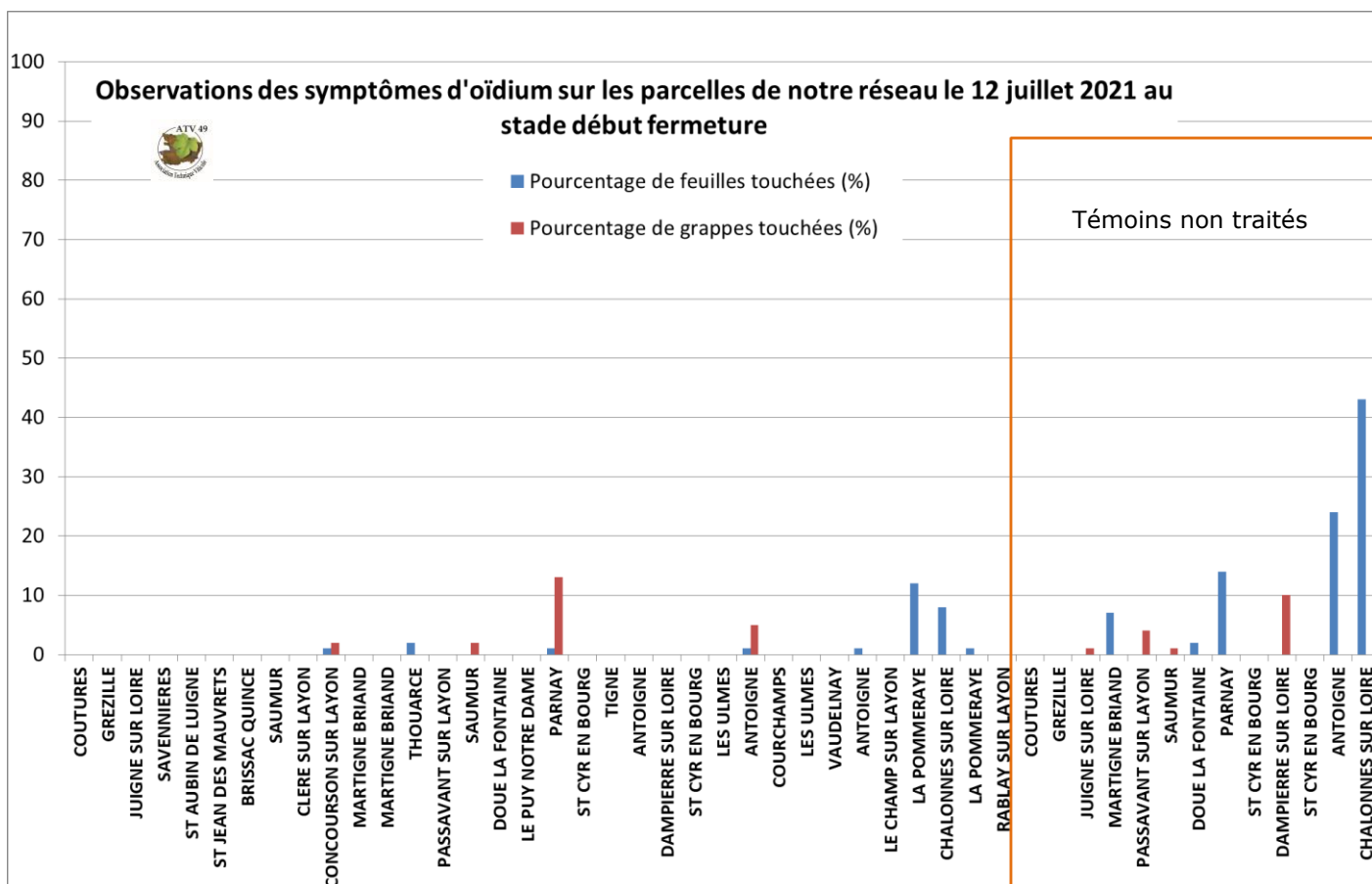
➤ Oïdium : observer à fermeture complète pour raisonner de la fin de la protection ou non

✓ Observations

Cette semaine, la fermeture des grappes s'amorce sur une majorité des parcelles de notre réseau. Les parcelles plus tardives sont au stade « Petit pois ».

Les symptômes ont progressé sur feuilles et grappes, mais de façon moins importante que la semaine dernière. Sur les parcelles traitées et qui présentent des symptômes, on compte en moyenne 9 % des grappes touchées, tandis qu'on en comptait 6 % la semaine dernière. Retrouvez le détail des observations de cette semaine sur le graphique ci-dessous, et sur le graphique suivant vous pourrez comparer à la situation l'année dernière au même stade.





L'intensité et la fréquence de symptômes est plus forte cette année par rapport à l'année dernière, vous devez rester vigilants et aller observer régulièrement vos parcelles.

✓ **Stratégie de protection**

le **temps** va rester **couvert** ces prochains jours avec **peu de vent** et de **petites pluies**. Ces **conditions** sont **favorables** au **développement** de l'oïdium, nous vous **conseillons de maintenir la protection**.



Notre avis : si vous observez des symptômes, **il est conseillé de passer avec une spécialité curative. Un poudrage est particulièrement pertinent avant la fermeture complète de la grappe, deux fenêtres sont possibles : vendredi et mardi.**

Pour raisonner de l'arrêt ou non de la protection, attendez la fermeture complète, la semaine prochaine pour les parcelles les plus précoces.

La décision de cesser la protection se raisonne en fonction d'une observation méticuleuse des grappes. Il faut observer 100 grappes, en choisissant celles qui sont ombragées **au cœur des souches et les retourner.**

Rappel du raisonnement de la fin de la protection oïdium :

- **En l'absence de symptôme à fermeture complète :** arrêter la protection ; la réceptivité aux contaminations primaires devient quasiment nulle à fermeture et complètement nulle quand la baie a atteint 8% de sucre.
- **En cas d'observation de symptômes :** traitement curatif conseillé. Une fois que l'oïdium est présent sur les grappes, il peut sporuler jusqu'à ce que les baies aient atteint 15 % de sucre.

➤ Vers de la grappe : pas de traitement

✓ Observations

Peu de papillons piégés cette semaine, quelques captures d'eudémis ont été réalisées dans le saumurois par le réseau du syndicat de Saumur-Champigny.

Nous n'avons pas observé de ponte ni de perforation de deuxième génération.

✓ Stratégie de protection



Pour le moment, la pression est très faible et en aucun cas l'application d'un insecticide n'est justifiée.

Le **raisonnement** du traitement s'applique seulement pour les **parcelles sensibles** à la **pourriture grise**, et il faut s'assurer que l'origine de la pourriture vienne bien des perforations des chenilles. **La probabilité est faible cette année au regard du millésime qui s'annonce très précoce.**

Il peut y avoir des **cas particuliers** où l'on observe un nombre important de pontes ou de jeunes perforations qui génèrent régulièrement de la pourriture grise aux vendanges. Pour ces quelques parcelles, **deux méthodes de raisonnement sont proposées dans le [bulletin précédent](#)**. **Prévoyez cette semaine d'observer les œufs avant la fermeture complète des grappes** dans ces parcelles sensibles.

Commencez par les bouts de rangs, et retournez les grappes. Faites-le sur une vingtaine de ceps dans les zones les plus vigoureuses et ombragées. N'hésitez pas à vous faire accompagner d'un technicien.



[Retrouvez notre fiche de comptage des œufs de vers de la grappe en cliquant sur l'image](#)



Les œufs viables ont un aspect bien brillant et rebondi, ils adhèrent bien à la baie, donc si l'on passe le doigt dessus (une fois) ils restent collés (photo prise en 2018).



[Retrouvez notre fiche technique « TECH'Viti vers de la grappe » en cliquant sur l'image](#)

➤ Cicadelle verte : le vol de deuxième génération se termine

✓ **Observations**

Peu de cicadelles vertes adultes ont été capturées cette semaine, 4 en moyenne par parcelle, avec un maximum de 38 sur une parcelle.

Sur les parcelles de notre réseau, nous avons observé cette semaine des symptômes de grillures sur 3 parcelles. Sur les parcelles touchées, les grillures sont peu intenses : de 5 à 8% maximum.

On observe peu de larves, maximum 4 larves pour 100 feuilles.

✓ **Stratégie de protection**

Les pulvérisations d'argiles sont une technique efficace. Il est possible de mélanger l'argile à la protection phytosanitaire classique mais il faut en appliquer suffisamment pour blanchir le feuillage :


- ✓ **15 à 20 kg /ha** d'argile pour la **première application**
- ✓ Après lessivage, un **renouvellement avec 10 kg/ha** suffit. **Le volume de bouillie optimal pour une bonne mise en œuvre est de 150 à 200 L/ha.**



[Retrouvez notre fiche TECH'Viti cicadelles vertes en cliquant sur l'image](#)

Choix et doses de produits

➤ Choix

MALADIE	MATIERE ACTIVE, mode d'action Spécialités commerciales (dose homologuée, DRE, phrase associée au pictogramme de danger)		Spécialités compatibles avec le cahier des charges AB
Mildiou	<p><i>Lessivable dès 15-20 mm de pluie et/ou renouvellement après 8-10 jours ou 15-20 cm de pousse</i></p> <p>CUIVRE, contact</p> <p>Bordo 20 micro (20 kg/ha, 6 heures, dangereux pour l'environnement) Bouillie RSR Disperss (3,75 kg/ha, 24 heures, corrosif, dangereux pour l'environnement) Champ flo ampli (2 L/ha, 24 heures, irritant, dangereux pour l'environnement) Nordox 75 WG (2 kg/ha, 6 heures, dangereux pour l'environnement)</p>		
OIDIUM	<p><i>Lessivable dès 15-20 mm de pluie et/ou renouvellement après 8-10 jours ou 15-20 cm de pousse</i></p> <p>Parcelles sans symptômes :</p> <p>SOUFRE MOUILLABLE, contact</p> <p>Microthiol spécial disperss* (12,5 kg/ha, 6 heures), Kumulus DF (12,5 kg/ha, 6 heures),...</p> <p>Héliosoufre S (7,5 L/ha, 24 heures, corrosif)</p> <p>En présence de symptômes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Associer le soufre mouillable avec l'une des solutions suivantes :</u> BICARBONATE DE POTASSIUM, contact Armicarb (5 kg/ha, 6 heures), Vitisan (6 kg/ha, 6 heures) Appliquer entre 3 et 4 kg/ha de soufre mouillable avec 3-4 kg/ha d'Armicarb ou de Vitisan - <u>Faire un poudrage si journée ensoleillée, sans vent et avec des températures entre 20 et 30°C (fenêtres : vendredi 1er juillet et mardi 5 juillet) :</u> <p>SOUFRE POUDRAGE, contact</p> <p>Fluidosoufre, Fluid'ancre (irritant, 25 kg/ha, 48 heures)</p> <p>RAPPEL RISQUES DE PHYTOXICITE : à partir de 28°C sous abri avec le soufre mouillable et 32°C avec un soufre poudrage</p>		

Préconisations de produits **non classés CMR** (Cancérogène, Mutagène, Reprotoxique)

* Produit également homologué black-rot

H373 : danger à long terme pour la santé

Les produits de biocontrôle sont mentionnés en gras et en vert



Si aucune alternative à l'utilisation de produits phytosanitaires n'est proposée, c'est qu'il n'en existe pas de connue suffisamment pertinente à ce stade.

➤ Doses

Nous vous proposons dans ce tableau les préconisations de l'outil Optidose® développé par l'IFV, pour une parcelle de sensibilité moyenne, plantée à 1,90 m. **Le pourcentage indiqué dans le tableau est le pourcentage de la dose homologuée à utiliser.**

Pour calculer votre dose suivez le lien: http://www.vignevin-epicure.com/index.php/fre/module_optidose/optidose

Haie foliaire	Hauteur : 1,2 m Epaisseur : 0,5 m		Hauteur : 1,4 m Epaisseur : 0,55 m		Hauteur : 1,4 m Epaisseur : 0,6 m	
Stade	Grains de pois (>3 mm)		Début fermeture		Fermeture	
Risque	Mildiou	Oïdium	Mildiou	Oïdium	Mildiou	Oïdium
Faible	60 %	60 %	60 %	60 %	50 %	50 %
Moyen	70 %	70 %	80 %	80 %	70 %	70 %
Fort	80 %	80 %	90 %	90 %	90 %	90 %

Précision pour le cuivre :

En se basant sur une dose pleine de 600g/ha de cuivre métal :

- ✓ 50% de la dose signifie que vous devez appliquer 300 g/ha
- ✓ 80% de la dose correspond à 480 g/ha

Ce tableau vous aide à estimer la quantité de produit commercial à apporter en fonction du grammage de cuivre métal :

Quantité de produit formulé à appliquer en fonction de la quantité de cuivre métal souhaitée				Quantité de cuivre métal souhaitée en g/ha					
	Spécialité	Forme	Concentration	100	200	300	400	500	600
	Champ flo ampli	Hydroxyde	360 g/L	0,3	0,6	0,8	1,1	1,4	1,7
	Bordo 20 micro	Sulfate	200 g/kg	0,5	1	1,5	2	2,5	3
	BB RSR Disperss	Sulfate	200 g/kg	0,5	1	1,5	2	2,5	3
	Nordox 75	Oxyde cuivreux	750 g/kg	0,1	0,3	0,4	0,5	0,7	0,8

Précision pour le soufre mouillable :

Spécialités de soufre mouillable	Dose homologuée (DH), soit 100%	Quantité de soufre pur (kg/ha) pour la DH	Quantité de produit commercial kg/ha si on applique les pourcentages de doses homologuées indiquées ci-dessous			
			60%	70%	80%	90 %
Héliosoufre S	7,5 L/ha	5,25	4,5	5,25	6	6,75
Lucifere	12,5 kg/ha mais la firme préconise 7,5 kg/ha en dose pleine	6 (à 7,5kg/ha en plein)	4,5	5,25	6	6,75
Microthiol spécial disperss	12,5 kg/ha	10	7,5	8,75	10	11,5

Les produits « NODU vert » sont écrits en gras et en vert

Rappel sur les règles de mélange pour les fongicides en fonction de leurs phrases de risque :

Mélanges interdits selon les caractéristiques des produits (phrases de risque)

		1 ^{er} produit à mélanger contient une des mentions de danger H ou phrases de risque R ci-après					
		ZNT > 100 m	H300, H301, H310, H311, H330, H331, H340, H350, H350i, H360F, H360D, H360FD, H360Fd, H360Df, H370, H372 T ou T+	H373 (R48/20, R48/21, R48/22, R48/20/21, R48/20/22, R48/21/22, R48/20/21/22)	H361d, H361f, H361fd, H362 (R62, R63, R64)	H341, H351, H371 (R40, R68, R68/x)	Autre ou aucune mention de danger
2 ^{ème} produit à mélanger contient une des mentions de danger H ou phrases de risque R ci-après	ZNT > 100 m	Red	Red	Red	Red	Red	Red
	H300, H301, H310, H311, H330, H331, H340, H350, H350i, H360F, H360D, H360FD, H360Fd, H360Df, H370, H372 T ou T+	Red	Red	Green	Green	Green	Green
	H373 (R48/20, R48/21, R48/22, R48/20/21, R48/20/22, R48/21/22, R48/20/21/22)	Red	Green	Red	Green	Green	Green
	H361d, H361f, H361fd, H362 (R62, R63, R64)	Red	Green	Green	Red	Green	Green
	H341, H351, H371 (R40, R68, R68/x)	Red	Green	Green	Green	Red	Green
	Autre ou aucune mention de danger	Red	Green	Green	Green	Green	Green
<div style="background-color: green; color: white; padding: 2px; display: inline-block;">Mélange autorisé</div>		<div style="background-color: red; color: white; padding: 2px; display: inline-block;">Mélange interdit sauf dérogation particulière (liste Ministère)</div>					

➤ Vidéos pédagogiques sur la pulvérisation

Retrouvez ici 2 vidéos réalisées lors de la journée technique d'avril :

« Les points clés pour régler son pulvérisateur vigne » : <https://youtu.be/YSiDQCNy-iY>



Un pulvérisateur contrôlé n'est pas nécessairement un pulvérisateur bien réglé ! Gérard Besnier conseiller agroéquipement à la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire rappelle ce qu'il y a à vérifier pour gagner en qualité de pulvérisation.

« Tester son pulvérisateur vigne pour gagner en efficacité » :

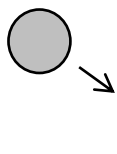
<https://youtu.be/RSHCIi0rZM>



Un point clé de la réduction d'intrant est l'utilisation d'un appareil bien réglé. Des viticulteurs du groupe DEPHY Saumur ont testé leur appareil à l'aide de papiers hydrosensibles. Venez découvrir le résultat de ces tests au travers du témoignage de ces viticulteurs et de l'apport technique de Gérard Besnier conseiller agroéquipement à la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire.

Biodynamie et extraits végétaux

➤ Calendrier lunaire et planétaire








Nous serons cette semaine en lune descendante toute la semaine. Elle sera décroissante jusqu'à la nouvelle lune de mercredi 29 matin, puis croissante.

A noter cette semaine :

- **Nouvelle lune** le mercredi 29 juin.
- **Apogée lunaire** le mercredi 29 juin. La Lune sera à la distance maximale de la Terre le long de sa trajectoire elliptique.
- **Trigone Mercure-Saturne** le samedi 2 juillet.
- **Nœud lunaire ascendant** le mardi 5 juillet, la période considérée comme défavorable se tiendra de mardi 9h à mercredi 21h.

Les jours fruits, fleurs, feuilles et racines se répartissent cette semaine comme suit:

Mardi 28	Merc. 29	Jeudi 30	Vend. 01	Sam. 02	Dim. 03	Lundi 04	Mardi 05
							

Photos de la semaine



Pensez à nous envoyer vos photos ! Merci et à la semaine prochaine !



Notre bulletin est disponible sur simple inscription

(1) Retrouvez tous nos bulletins et fiches techniques sur le site de la Chambre d'agriculture : <https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/bulletins-techniques-dont-bsv/info-viti-49/>

Si vous ne souhaitez plus le recevoir, merci de nous en informer.

Notre équipe :

Guillaume Gastaldi : Responsable du pôle viticulture
Tel : 06.24.89.02.70 guillaume.gastaldi@pl.chambagri.fr

Brigitte Grolleau : Assistante de l'équipe viticulture
Tel : 02.49.18.78.14 brigitte.grolleau@pl.chambagri.fr

Thomas Chassaing : Viticulture et œnologie
Tel : 06.71.57.80.35 thomas.chassaing@pl.chambagri.fr

Elsa Denerf : Viticulture et environnement
Tel : 06.65.66.18.20 Elsa.DENERF@pl.chambagri.fr

Perrine Dubois : Viticulture et sol
Tel : 06.83.89.85.39 perrine.dubois@pl.chambagri.fr

Marie Esmiller : Viticulture et œnologie
Tel : 06.26.72.69.18 marie.esmiller@pl.chambagri.fr

Bertille Matray : Viticulture biologique et biodynamique
Tel : 07.86.43.03.38 bertille.matray@pl.chambagri.fr

Cécile Moulis : Viticulture et environnement
Tel : 06.28.91.71.25 cecile.moulis@pl.chambagri.fr

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.

Nos partenaires :



Base d'observations : parcelles situées en Maine-et-Loire, Vienne, Deux-Sèvres et utilisation des observations du Bulletin de santé du végétal consultable gratuitement sur <https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/bulletins-techniques-dont-bsv/bsv-pays-de-la-loire/>

La Chambre d'Agriculture Pays de la Loire est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de Conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques n°IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. Adresse : BP 70510, 9 Rue André Brouard, 49105 Angers.

Dans le cadre de sa responsabilité civile, la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire est assurée pour toutes ses activités de conseil y compris phytosanitaire.

Retrouvez Le catalogue des produits phytopharmaceutiques et de leurs usages, des matières fertilisantes et des supports de culture autorisés en France sur le site <https://ephy.anses.fr>

Retrouvez la liste des produits NODU vert biocontrôle <https://ecophytopic.fr/reglementation/protoger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

Attention : Avant toute utilisation de produits phytosanitaires, bien lire l'étiquette où tous les risques et les restrictions d'emploi figurent

